

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU RHIN SUPÉRIEUR



« Accélérer la transition écologique »

Jean Werlen

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Éric Hartweg

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SERS



2023 a été une année de transition. Peut-on dire que la tendance s'est poursuivie en 2024 ?

EH : Dans un certain sens, je dirai que nous nous enfonçons dans la transition ! Les tendances de fond de 2023 se sont accentuées, et se trouvent renforcées par le contexte géopolitique et les incertitudes gouvernementales que nous vivons.

Les investisseurs sont restés frileux. Pour la SERS, il a fallu à la fois parer aux urgences du quotidien et donc remplir en quelque sorte une fonction d'amortisseur des variations conjoncturelles mais aussi réfléchir sur le long terme, sur un horizon plus lointain comme par exemple les nouvelles façons d'aménager le territoire. Il faut toujours garder à l'esprit que l'aménagement est par essence un acte politique.

JW : Bien que le marché ait effectivement conservé une tendance dépressive, nous avons validé un certain nombre d'initiatives. Nous avons notamment acté qu'il nous faut préparer des suites

différentes et j'insiste sur ce pluriel. Compte tenu du contexte international, il nous faut accélérer la transition écologique et arriver à une forme d'autonomie à l'échelle de l'Union Européenne. Chacun à son niveau doit désormais y prendre sa part. C'est pour cela qu'il nous faut être audacieux avec le soutien précieux que nous apporte notre Conseil d'Administration.

Quelle est la stratégie de la SERS quand elle s'intéresse à ce que certains appellent les « territoires oubliés » ?

EH : Nous n'avons rien inventé, la réflexion existe au niveau national. L'étalement urbain n'est plus acceptable. Il faut donc réfléchir à aménager le territoire de manière équilibrée. Nous avons cherché à identifier les centralités desservies de manière décarbonée à 30/40 minutes de l'Eurométropole. Notre objectif, à Ingwiller par exemple, est de proposer des méthodes d'intervention adaptées pour les centres-bourgs touchés par la vacance et des logements insalubres.

JW : La ville et l'Eurométropole ne peuvent pas continuer à progresser en nombre d'habitants. On pourrait assez facilement atteindre les 600 000 habitants en « cramant » du foncier. Mais ce n'est pas (ou plus) souhaitable ! La population manifeste un désir « d'autre chose » que de « l'urbain dur ». Il nous faut aussi prendre en compte la présence du Rhin qui nous oblige à réfléchir à une échelle plus large qu'on pourrait définir comme étant le bassin rhénan.

EH : Le clivage croissant entre urbains et ruraux nous préoccupe. Il nous faut travailler à la fabrication d'une destinée commune pour nos territoires. C'est aussi pour cette raison que nous investissons des territoires comme Ingwiller ou Sainte-Marie-aux-Mines. Et nous croyons beaucoup à l'effet d'entraînement que peuvent avoir nos initiatives, qu'ils s'agissent de la revitalisation des centres-bourgs ou de nos réflexions relatives à la sobriété foncière.

En 2024, nous avons beaucoup parlé diversification, notamment dans le domaine du logement, qu'ils s'agissent de co-promotion ou de logements intermédiaires. Est-ce que désormais la SERS a vocation à investir tous les champs ?

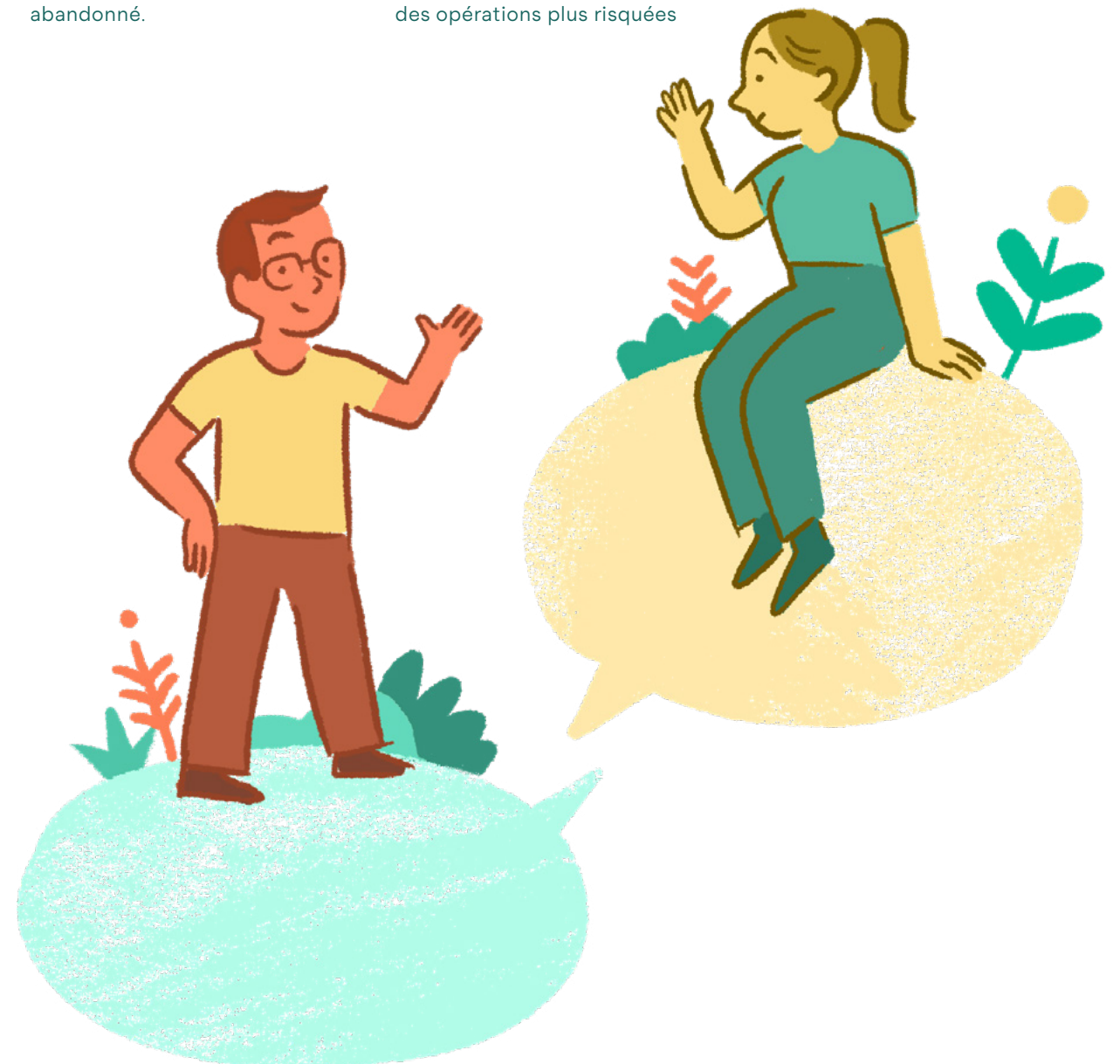
JW : Il faut casser les habitudes, provoquer, quitte à être copié et ce sera tant mieux. Dans le logement, la dernière réforme structurelle date de la fin des années 70. Il y a une absence de vision et de prospective qui fait qu'on fabrique ponctuellement des produits comme par exemple le logement intermédiaire. L'objectif est de montrer un chemin, celui-là même que les acteurs institutionnels ont abandonné.

EH : La SERS a une vraie légitimité à se diversifier. Dans la fabrique de la ville, l'aménageur est au centre de la toile : il initie en espérant entraîner d'autres acteurs. C'est le cas pour le logement locatif abordable où nous sommes au croisement de la conservation du patrimoine, de sa réhabilitation et de son accessibilité aux classes moyennes.

JW : La SERS a vocation à entrer ponctuellement dans certains domaines comme la mobilité avec PARCUS, la sécurité alimentaire aux côtés de la SAMINS et bien d'autres encore. Notre statut hybride nous oblige ! La présence d'actionnaires publics et privés nous permet de porter des opérations plus risquées

en direct ou à travers des partenariats. La présence à nos côtés de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Collectivité Européenne d'Alsace est incontestablement une force.

EH : J'insiste : l'aménagement est un acte politique ! Peut-être que nos élu-es n'utilisent pas assez l'outil de l'aménagement public qui pourtant permet d'apporter une véritable cohérence d'ensemble. Peut-être devrions nous mieux communiquer sur nos atouts qui sont de nature à rassurer les élu-es dans une période plutôt anxiogène ?



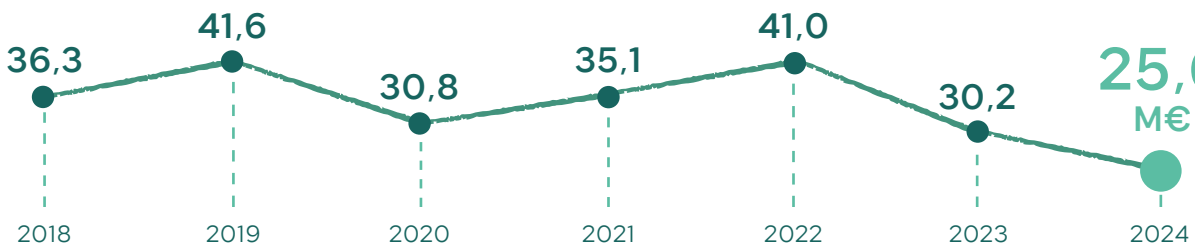
Chiffres clés 2024



Bilan financier

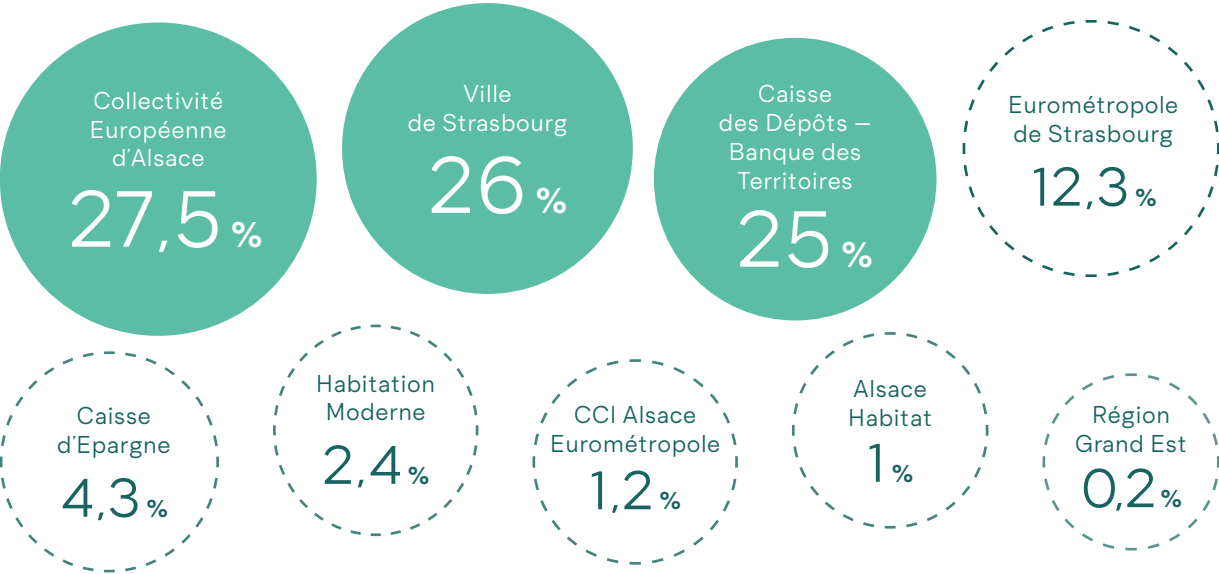
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	92,4	Capitaux propres	100,5
Stocks	34,8	Provisions	22,6
Créances	25,0	Dettes d'exploitation	40,8
Disponibilités	61,3	Dettes financières	36,2
Charges constatées d'avance	0,6	Produits constatés d'avance	14,0
TOTAL ACTIF 2024		TOTAL PASSIF 2024	
214,1 M€		214,1 M€	

LES PRODUITS D'EXPLOITATION



L'actionnariat SERS

CAPITAL DE 8 068 800 €



Construire l'avenir tout en préservant nos territoires



Malgré un contexte législatif et réglementaire toujours mouvant, la sobriété foncière est désormais un enjeu partagé par tous les acteurs de nos territoires. Soucieuse d'anticiper les évolutions à venir, la SERS Alsace a commandité, avec le soutien de la Banque des Territoires, une étude d'opportunité de la création d'une plateforme de compensation / restauration écologique susceptible de s'inscrire dans le triptyque Éviter – Réduire – Compenser.

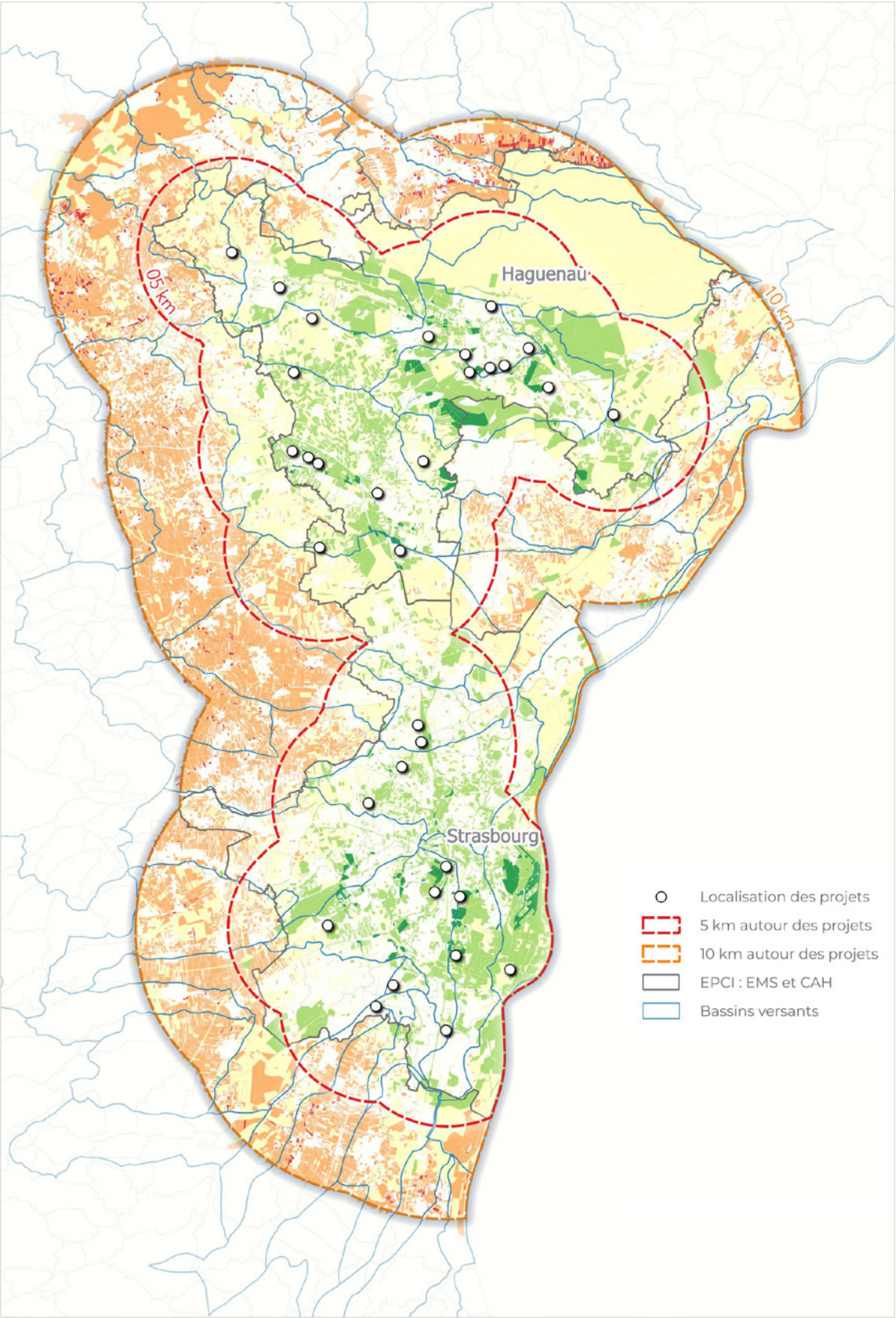
Volontairement restreint aux territoires de la Ville et Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, ce travail a été confié à SETEC international à l'issue d'un appel d'offres. Il est particulièrement innovant émanant d'une entreprise publique locale, mais aussi parce qu'il examine la possibilité de mutualiser différentes formes de compensation (biodiversité, zones humides, ZAN, carbone).

S'il reste encore beaucoup d'inconnues sur la question du modèle économique du recyclage urbain, celle de l'alignement de la fiscalité comme du financement des collectivités locales, nous sommes convaincus que le territoire alsacien saura prendre le virage de la sobriété foncière et nous nous préparons à relever ce défi majeur.

Le comité de pilotage, composé de représentants

de la Banque des Territoires, de l'Agence du Climat, de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et de la Collectivité Européenne d'Alsace s'est réuni à 2 reprises les 19 avril et 6 décembre 2024.

L'année 2025 devrait permettre d'aboutir à des préconisations opérationnelles en lien avec nos partenaires et les services de l'État.





Démarche expérimentale autour de la restructuration d'îlots dégradés en centre-ancien

En 2024, la SERS a mis en œuvre une démarche expérimentale autour de la restructuration d'îlots dégradés du centre ancien d'Ingwiller, avec le soutien de la commune d'Ingwiller, engagée avec celle de Bouxwiller, dans le programme national « Petites Villes de Demain ».

La SERS, en partenariat avec PROCIVIS Alsace et Alsace Habitat, a confié à URBITAT + une étude à visée opérationnelle. Objectif : proposer un mode opératoire pour la restructuration d'îlots dégradés dans le centre ancien. L'année a été rythmée par 3 comités de pilotage, respectivement le 25 avril, le 4 juillet et le 12 décembre.

Après une première phase de travail qui a permis d'identifier les enjeux de mutation et le public cible qui habite/souhaite habiter à Ingwiller, il s'est agi de traduire spatialement le programme, avec une réflexion

de couture urbaine avec des démolitions ponctuelles pour recréer de la surface de plancher neuve, tout en s'insérant dans l'existant et en mettant en valeur le patrimoine présent.

Plusieurs scénarios de recomposition ont émergé de cette réflexion. Nous avons animé des ateliers partenariaux regroupant élus, services techniques, partenaires financeurs et opérateurs, afin de définir ensemble un scénario de référence réaliste et adapté.

La mission s'est finalisée avec la livraison à la commune d'une feuille de route détaillant le programme, ainsi que les outils juridiques de mise en œuvre avec l'appui de la SERS, et de montage financier avec l'appui de PROCIVIS Alsace et Alsace Habitat.

Ce travail donnera lieu en 2025 à l'élaboration d'une note méthodologique sur la démarche, afin de pouvoir déployer ce type de réflexion dans d'autres centres-bourgs alsaciens.



© URBITAT+



3 questions à



Noëllie Hestin,
Maire de Sainte Marie aux Mines

& Jean-Marc Burrus
Président de la communauté de communes du Val d'Argent

Sainte Marie aux Mines est connue pour ses mines d'argent, qui ont connu leur apogée au 16^e siècle. La ville a également été influencée par l'industrie textile au 19^e siècle, se spécialisant dans les tissus en fibres mélangées et en laine. Comment on gère ce passé prestigieux dans une commune qui compte tenu des crises successives a perdu plus de la moitié de ses habitants ?

Noëllie Hestin : Il est vrai que Sainte-Marie a vécu une forte déprise industrielle et démographique au cours du dernier siècle. Il est à la fois important de préserver le patrimoine tout en nous adaptant aux nouvelles façons d'habiter et de vivre. Pour filer la métaphore textile, Sainte-Marie a gardé un habit trop grand, adapté à l'accueil de plus de 10 000 habitants, quand nous ne sommes plus que 5 000 aujourd'hui. Il est essentiel de retravailler les aménagements locaux, sur les questions de l'habitat, de l'économie et des services, des espaces et équipements publics. Nous travaillons de concert ces questions d'aménagement ainsi que la préservation du patrimoine bâti public.

La communauté de communes du Val d'Argent, créée en 2000, joue un rôle important dans l'aménagement et le développement durable du territoire. Quels sont les priorités de vos politiques publiques ?

Jean-Marc Burrus : Ma priorité est d'assurer le meilleur cadre de vie possible sur le territoire du Val d'Argent : un bien-être qui s'appuie sur le maintien du

cadre de vie magnifique que nous avons dans la Vallée et la préservation des services : petite enfance/enfance, offre d'activités culturelles, sportives et touristiques qui valorisent le patrimoine textile et culturel... Dans ce cadre, le maintien de l'ensemble de nos bâtiments publics en état est indispensable.

Ainsi, une des priorités du mandat est axée sur la mise aux normes des bâtiments publics de la Communauté de Communes ; notamment la réalisation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. Une autre priorité est la solidarité entre les communes, notamment la prise en charge par la Communauté de Communes des frais de fonctionnement de la piscine et du théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines. Par ailleurs, la transition énergétique est au cœur de toutes nos décisions. Grâce à la démarche « accélérateur de transition » et l'embauche d'un agent dédié, nous avons réussi à mettre en place une gestion rigoureuse des consommations liées à l'énergie. Après la mise aux normes de nos bâtiments, l'étape suivante sera leur rénovation énergétique.

Pourquoi avoir fait appel à la SERS en 2024 ?

Noëllie Hestin : S'appuyer sur la SERS nous permet de bénéficier de compétences juridiques, techniques ou encore en matière de marché public, sans lesquelles nous ne pourrions mener nos chantiers d'envergure tels que :
- La rénovation de l'école élémentaire André Aalberg – 4 millions d'euros
- La désartificialisation de la cour de notre école maternelle – 80 000 euros

- La préparation de la rénovation de nos grands équipements : parc exposition, théâtre municipal, piscine, etc.

Jean - Marc Burrus : Au vu de la diversité des bâtiments plus ou moins complexes, les services techniques et administratifs étaient en souffrance pour assurer le suivi de ces dossiers de travaux qui ont accumulé beaucoup de retard. De plus, des difficultés techniques et administratives liées aux normes incendie dans le cadre des aménagements d'accessibilité sont apparues. Ces dossiers devenaient dès lors très complexes à gérer par une petite collectivité comme notre Communauté de Communes.

Dans le cadre du partenariat fort entre la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent et du programme Petite Ville de Demain concernant les 2 collectivités, la directrice générale de la commune a proposé de lancer un marché commun pour désigner un mandataire et nous aider dans la gestion de nos travaux. Suite à un appel d'offre, la SERS a été désignée pour reprendre les dossiers de mise aux normes de nos bâtiments : depuis 2024, Mme Cécile Gully, en charge de nos dossiers, a pu apporter son expertise de suivi de projets de rénovation des bâtiments publics et avec son équipe, prendre en charge toute la charge administrative des marchés publics pour la désignation des entreprises autant de maîtrise d'œuvre que des entreprises de travaux. Les travaux vont commencer, nous avons hâte de passer à la phase visible de l'iceberg !

Un élément de stabilité dans une période difficile

Dans le contexte économique difficile que nous avons connu en 2024, notamment dans le secteur du BTP, la SERS a constitué pour les collectivités locales et les entreprises alsaciennes un élément de stabilité. Qu'ils s'agissent de projets réalisés en régie, d'opérations concédées ou encore d'assistance à maîtrise d'ouvrage, nous avons su maintenir un niveau d'activité global satisfaisant pour nous-mêmes et pour nos partenaires / clients.

RÉSEAU DE CHALEUR STRASBOURG KEHL



Ce projet inédit de récupération de chaleur fatale industrielle apportera aux habitants de Strasbourg et de Kehl, l'accès à une énergie compétitive et décarbonée, gage du renforcement de la cohésion sociale et territoriale de cet espace transfrontalier. En accompagnant la société CKS, la SERS participe à la mise en commun des moyens et expertises d'acteurs publics et privés, dans le but d'accélérer la transformation écologique du territoire et de contribuer à sa souveraineté énergétique.

PRAIRIES DU CANAL

Entre le canal du Rhône au Rhin et la rue Le Corbusier, l'écoquartier « Les Prairies du Canal » occupe une position stratégique à mi-chemin entre le Parc d'Innovation et le centre-ville d'Illkirch-Graffenstaden. L'aménagement des espaces publics de la 1ère tranche de ce projet qui a remporté une mention aux niveaux France et international pour le Grand Prix Nouveau Quartier des Green Solutions Awards 2022-2023 a été achevée en 2024. Les premiers logements de la 2ème tranche seront livrés au 1er semestre 2025.



© BARTOSCH SALMANSKI



RESTRUCTURATION DE STADE DE LA MEINAU

Depuis 2021, la SERS accompagne l'Eurométropole de Strasbourg pour l'opération de restructuration de l'emblématique stade de la Meinau. 2024 a permis de respecter un calendrier très serré. L'objectif de livraison de la tribune sud pour la saison 2025/26 sera tenu !



© ERIC HARTWEG

NEXTMED

Nextmed a vocation à devenir un acteur clé du paysage de l'innovation en matière de santé, favorisant la collaboration et stimulant les avancées dans les technologies médicales. En 2024, la SERS à qui l'Eurométropole de Strasbourg a concédé cette opération, a achevé les travaux de rénovation de la Pagode bâtiment historique qui accueille d'ores et déjà la Fondation de l'Université et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et bientôt un restaurant.



La renaissance de la Manufacture des Tabacs



Le week-end inaugural de la Manufacture des Tabacs de Strasbourg s'est déroulé du 4 au 6 octobre 2024. Cet événement a marqué la fin de plusieurs années de travaux de rénovation menés par la SERS, l'Université de Strasbourg, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg.

La Manufacture des Tabacs, acquise par la SERS en 2015, joyau du patrimoine architectural de la Krutenau et témoin du passé industriel de la capitale alsacienne, a ouvert ses portes au public pour un week-end festif et mémorable.



Au programme, plus de 30 animations gratuites, incluant des expositions, visites, conférences, ateliers, concerts, et bien plus encore.

Désormais la «Manu» comme on l'appelle maintenant est devenue un lieu de vie, d'éducation, d'expérimentation et de création. Ces usages pluriels et complémentaires en font un endroit unique qui ouvre désormais grand ses portes sur le centre-ville d'un côté et sur le campus de l'autre.



3 questions à Syamak Agha Babaei

1ER ADJOINT À LA MAIRE DE STRASBOURG



1 Nous vivons une crise économique durable et multifactorielle qui impacte autant les collectivités locales que les EPL. Quelles sont selon vous les perspectives d'évolution des EPL

Nous vivons depuis quelques années un effet ciseaux : d'un côté, les finances publiques sont de plus en plus contraintes, de l'autre, les besoins en matière de politiques publiques augmentent, pour faire face notamment aux crises écologique et sociale. Les collectivités ne peuvent pas, seules, faire face à cette nouvelle réalité. C'est dans ce contexte que les entreprises publiques locales, tous statuts confondus, SEM, SPL ou Semop, sont d'un soutien indispensable. Ces sociétés, parce qu'elles situent leur action tout à la fois au service de l'intérêt général et dans le champ privé, qu'elles peuvent lever de la dette pour démultiplier l'action et l'investissement public, sont les partenaires incontournables de la poursuite des transformations à l'œuvre.

2 Comment imaginez-vous la complémentarité nécessaire entre les différentes formes d'EPL d'aménagement : SEM / SPL

Depuis 20 ans, les sociétés d'économie mixte, au capital public et privé, doivent être mises en concurrence par leurs collectivités actionnaires, au même titre que les acteurs 100% privés. Cette exigence légale permet à la fois de stimuler la concurrence et d'apporter le meilleur service aux habitants, mais crée

également le risque, pour les porteurs de politiques publiques, de voir échapper certains pans du service public vers le champ 100% privé, qui recherche avant tout à dégager des marges financières, parfois au détriment du service. C'est pourquoi, depuis que le législateur le permet, les collectivités créent, en plus de nouvelles SEM, des sociétés publiques locales (SPL) à l'actionnariat 100% public, avec lesquelles passer des contrats sans mise en concurrence. À Strasbourg, nous croyons en la complémentarité des SEM et des SPL pour mener des projets d'intérêt général. Les deux options doivent être cultivées et les modes de gestion choisis en fonction des besoins et opportunités. Cette complémentarité peut passer par des gouvernances croisées, comme pour la SERS et la SPL des Deux-Rives qui partagent leur direction générale et leur présidence, ou par la création de groupements d'employeurs, comme c'est désormais le cas pour le pôle EPL de stationnement Parcus+.

3 Depuis 2020, vous assurez la coordination d'un Réseau des Partenaires strasbourgeois et eurométropolitain. Quel bilan peut-on faire de ces premières années de fonctionnement ?

Nous tirons beaucoup de fierté du dynamisme et de l'exemplarité en France de notre Réseau des Partenaires. Depuis 2021, ce réseau rassemble près de 20 structures parapubliques, EPL et établissements publics, comme le Port autonome de Strasbourg ou l'OPH Ophea. Il compte également en son sein,

outre l'ensemble des SEM, SPL et Semop dont la Ville et/ou l'Eurométropole de Strasbourg sont actionnaires majoritaires, les Agences d'Urbanisme et du Climat et l'Office de tourisme, de loisirs et des congrès. Ce réseau permet aux différentes structures de partager une culture commune autour des enjeux publics, tels que le foncier, le stationnement, l'énergie, le bas carbone, l'économie sociale et solidaire, les principes d'éthique et anti-corruption, les ressources humaines ou la cybersécurité... Il est à la fois un lieu d'échanges et de construction de projets communs, en coopération et en addition des expertises territoriales.

J'ai coutume de dire que le Réseau des Partenaires et les EPL, à Strasbourg et dans l'Eurométropole, c'est à la fois les nouveaux quartiers où l'on habite, le gaz et les réseaux de chaleur qui nous chauffent, les logements sociaux dans lesquels on s'installe, les bus et les trams qu'on prend quotidiennement, les services funéraires auxquels on fait appel à un moment ou un autre de notre parcours. C'est la vie de tous les jours, la ville d'aujourd'hui et celle de demain.

Une diversification nécessaire *

Une stratégie patrimoniale tournée vers le logement abordable et les opérations complexes.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification la SERS a décidé d'aller à la recherche de partenariats sur des opérations de construction le plus souvent complexes. Cette nouvelle orientation s'est concrétisée dès 2024 avec le **projet de reconversion de l'ancien hôpital Lyautey au Neuhof**, pour lequel la SERS a été retenue par l'Eurométropole de Strasbourg, aux côtés de Pierre

& Territoires Alsace, Habitation Moderne et la Locusem.

Cette même année a vu la mise en œuvre d'une autre orientation visant à la diversification de nos activités : **l'acquisition d'un immeuble au 36, rue Oberlin**, 1er acte de la constitution d'un patrimoine immobilier dans l'ancien permettant de proposer des loyers intermédiaires tout en

participant à sa conservation en le réhabilitant.

Enfin 2024 nous a également permis de réaliser une **1ère opération de co-promotion en BRS** avec la construction de 7 pavillons à Mundolsheim en partenariat avec Procivis Alsace.



© MANUELLE GAUDRAND ARCHITECTURE

Reconversion de l'ancien hôpital Lyautey – « Révélation » un projet complexe de 90 logements mêlant le neuf et la réhabilitation, le résidentiel privé et le BRS ainsi que des locaux d'activités

3 questions à Bruno Deletre

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE



© EMMANUEL GEORGES

1 La Caisse d'Épargne est un partenaire historique de la SERS. Quel(s) intérêt(s) une banque peut-elle trouver à investir dans une Entreprise Publique Locale d'aménagement ?

Investir dans une société d'économie mixte d'aménagement comme la SERS s'inscrit pleinement dans notre mission d'acteur bancaire engagé au service des territoires. À travers cet engagement, nous contribuons concrètement au développement des acteurs économiques, à la création d'emplois, à l'innovation et à la revitalisation sociale et économique de l'Alsace.

2 2024 a été une année compliquée pour les acteurs de la chaîne de l'aménagement. A-t-on des raisons d'espérer une amélioration prochaine de la situation ?

Effectivement, 2024 a été une année complexe pour les acteurs de l'aménagement, mais plusieurs signaux permettent d'envisager l'avenir avec un certain optimisme. D'abord, le soutien des collectivités locales et de l'État reste fort, en particulier sur les enjeux liés au logement, qui sont prégnants dans notre région. Ensuite, la transition écologique offre de nouvelles opportunités : les besoins en solutions durables, en efficacité énergétique et en projets innovants sont croissants. Enfin, la demande est soutenue pour ces opérations qui conjuguent durabilité, mixité sociale et accessibilité. Autant de leviers qui nous encouragent à rester

mobilisés et à poursuivre notre engagement aux côtés des acteurs de l'aménagement.

3 Comment jugez-vous la volonté de la SERS de se diversifier, d'explorer de nouveaux métiers, par exemple celui d'ensemblier pour la revitalisation des centres-bourgs ou celui d'opérateur de compensation/restauration/renaturation ?

La volonté de diversification commerciale et géographique de la SERS me paraît à la fois pertinente et nécessaire. Elle témoigne de la capacité de ses équipes à innover, à s'adapter et à apporter des réponses concrètes aux nouveaux besoins des territoires. En se positionnant comme opérateur de compensation, de restauration ou de renaturation, la SERS s'inscrit pleinement dans une dynamique de durabilité, essentielle dans le contexte du changement climatique. De même, le métier d'ensemblier pour la revitalisation des centres-bourgs répond à des enjeux très actuels : la désertification commerciale, les besoins de logements, la cohésion sociale. En redynamisant l'économie locale et en attirant de nouveaux acteurs, ces projets créent une véritable valeur ajoutée pour notre région. Citons à titre d'exemple à cet égard, l'intégration de la SERS dans l'OFSA de l'Eurométropole de Strasbourg en 2020, permettant d'être un des acteurs majeurs du dispositif du bail réel et solidaire, l'opération Nextmed à Strasbourg réalisée par la SERS, les opérations d'aménagement avec la Ville de St Louis dans le Haut Rhin.»



Au fil des saisons

© AEA ARCHITECTES



JANVIER

- **Signature du contrat du Marché Global de Performance à Hauteperformance** entre ENERD2 et OPHEA



MARS

- Lancement de l'étude de la plateforme de compensation, restauration et renaturation



AVRIL

- **Bilan Carbone**: restitution de la collecte des données et communication du plan d'action
- Pose de la 1ère pierre du CEFPPA
- Pose de la 1ère pierre du **Groupe scolaire à Oberhausbergen**



JUIN

- **OFSA**: pose de la 1ère pierre à Mittelhausbergen

© RICHTER & ASSOCIES



JUILLET

- **NextMed**: présentation de la Pagode (ex pavillon Blum) et de Nova (extension d'eXplora) en présence d'élus, de la presse et d'acteurs de l'écosystème
- **Teambuilding SERS**: Chasse aux Trésors et moment convivial



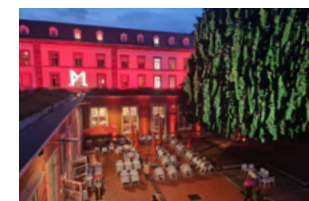
SEPTEMBRE

- **OFSA**: plantation 1er arbre de l'opération Archipel 2
- Inauguration des locaux de la **Fondation René Cassin** à Strasbourg
- Visite du chantier du **stade de la Meinau** par les collaborateurs. trices SERS et SPL 2 Rives



OCTOBRE

- Inauguration de la **Manufacture des Tabacs**
- **SERS et SPL 2 Rives**: Visite du Vitra Design Museum, échanges et visite du secteur des 3 fontières / 3 Land
- Signatures des mandats avec la ville de **Sainte-Marie-aux-Mines** et de la **Communauté de Communes du Val d'Argent**

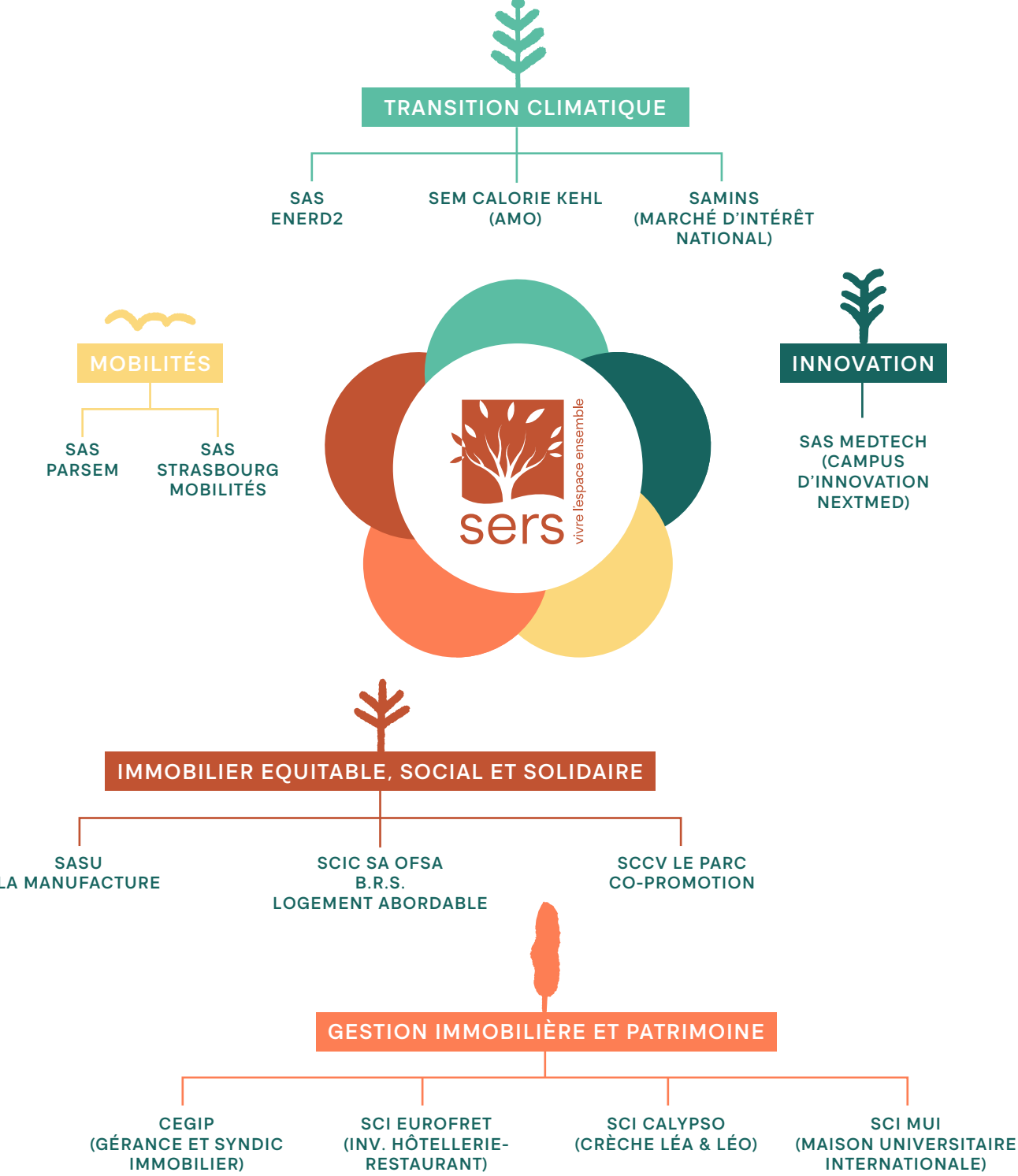


DÉCEMBRE

- Livraison à l'ARAHM du **Foyer d'Aide Médicalisé La Caravelle** aux Prairies du Canal à Illkirch et des **42 logements réalisés en VEFA** à Domial



Un écosystème au service de l'intérêt général



La SERS soutient les artistes locaux

Depuis de nombreuses années, nous soutenons les illustrateur·trice·s de notre région. Par leur vision originale, leurs coups de crayons et leurs talents sans limites, ces artistes participent au rayonnement de notre territoire.

Pour notre rapport d'activité 2024, nous avons choisi **Joséphine Herbelin** pour raconter l'histoire unique de la SERS au fil des saisons 2024.



Joséphine Herbelin

La narration au cœur de ses illustrations

Après un Diplôme des métiers d'art en Illustration à l'École Estienne, Joséphine Herbelin suit la formation de Didactique Visuelle à la HEAR. Elle place la narration au cœur de son travail, en mêlant diverses techniques comme le dessin numérique, l'image animée ou le graphisme.

Joséphine travaille principalement dans la communication, mais conçoit en parallèle des projets multimédias comme Barnabé (2015-2018) ou Les portes du temps (2023), lui permettant de développer un intérêt pour des projets hybrides et ludiques, en lien avec le monde de la musique, du jeu vidéo ou encore de la médiation.

Pour Joséphine, l'illustration consiste à trouver la forme visuelle la plus adaptée pour raconter une certaine histoire. L'artiste s'attache beaucoup aux histoires, car elle est convaincue que ce sont elles qui nous façonnent, nous développent et nous constituent tout au long de notre vie.





Retrouvez le rapport d'activité
dans sa version numérique
en flashant ce code.

N°ISSN : 3001-350X



10, rue Oberlin
BP 20165 – 67004 Strasbourg Cedex
03 88 37 88 88 - sers@sers.eu - sers.eu